



PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Mans, le 01/03/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GUERRE EN UKRAINE : LE PREFET DE LA SARTHE COMMUNIQUE

La guerre déclarée à l'Ukraine par la Russie se traduit par un phénomène d'exil, à l'échelle européenne, de nombreux ressortissants ukrainiens et de leurs familles.

Dans ce contexte, et afin de répondre à l'élan de solidarité manifeste partout sur notre territoire, sur instructions ministérielles, les préfetures sont chargées de centraliser, par l'intermédiaire des maires, les offres d'accueil, d'hébergement ou d'accompagnement proposées par les collectivités territoriales, par les associations ou par les particuliers.

Un message spécifique en direction des maires, des parlementaires et des présidents de collectivités territoriales a donc été transmis cet après-midi par le préfet de la Sarthe, pour leur communiquer le mode d'emploi de cette centralisation des solutions d'accueil qui leur parviendraient.

Le préfet de la Sarthe souligne que des instructions gouvernementales ont également été données pour faciliter les déplacements des ressortissants ukrainiens et pour simplifier les conditions de leur droit à séjourner en France.

La France réservera le meilleur accueil à ces personnes obligées de quitter leur pays pour échapper au conflit qui s'y déroule.